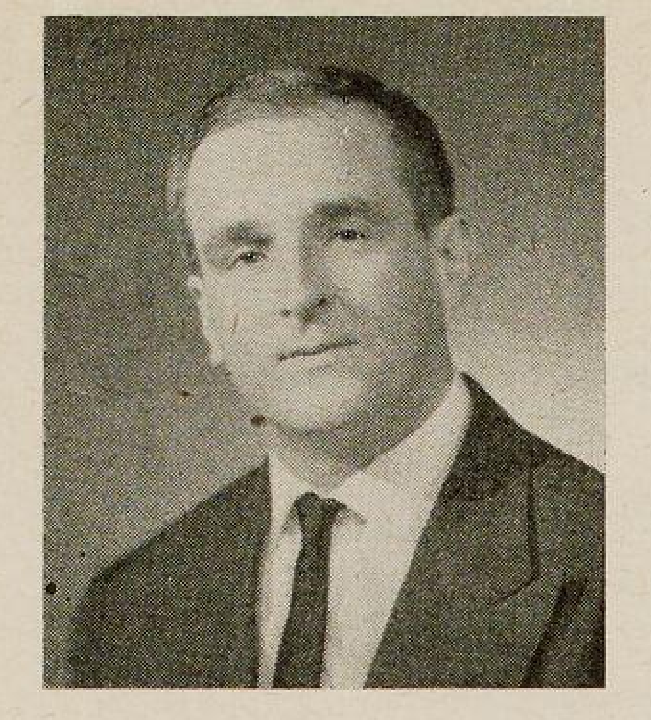


(PHOTO MARCO PILLOT)

Adrien JUNCA

CENTRE DÉPARTEMENTAL DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS

ELECTIONS LEGISLATIVES

du Dimanche 18 Novembre 1962

3e CIRCONSCRITPION DE LA GIRONDE

CANDIDATURE DU

Professeur Adrien JUNCA

ELECTRICES, ELECTEURS,

AVEZ - VOUS BIEN RÉFLÉCHI ? DEMAIN, IL SERA TROP TARD.

Le Général de Gaulle reste donc à la tête de l'Etat. Il vous faut maintenant désigner des Députés qui puissent contrôler son action. En ces heures difficiles, **vous devez donc choisir :**

— Ou bien vous voterez pour le Candidat U. N. R., afin qu'il soutienne sans réserve le Général de Gaulle : appuyé sur une Chambre qui sera à ses ordres et où nulle opposition ne pourra se manifester, celui-ci :

⊙ Accentuera le caractère arbitraire de sa politique intérieure, en humiliant encore davantage la Représentation populaire et en restreignant ses prérogatives. Ce régime devrait déboucher tôt ou tard sur le Parti Unique et le Pouvoir Personnel.

⊙ Reprendra avec plus d'intransigeance sa conception périmée de l'Europe des Patries, des alliances entre Etats et éloignera encore plus de nous nos Partenaires européens, déjà effrayés par la rigueur de ses vues.

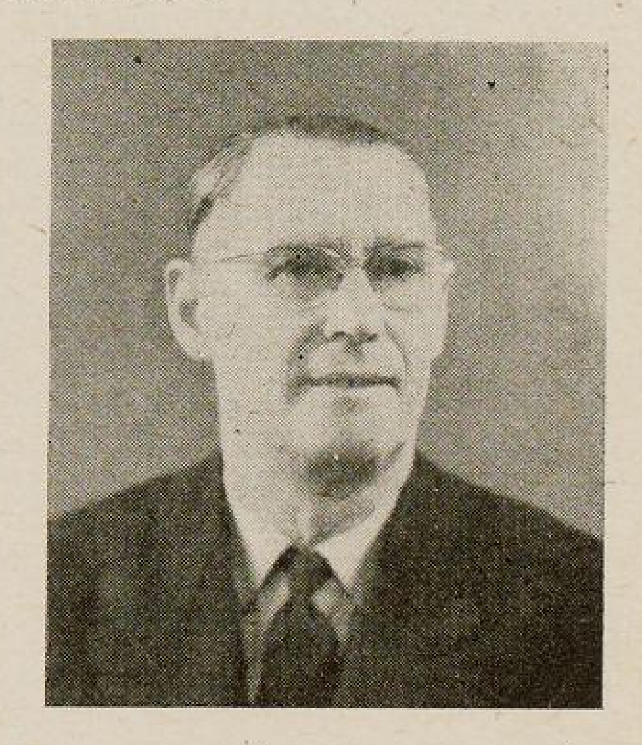
⊙ Mettra en cause la solidité de l'Alliance Atlantique, garante de notre sécurité, en refusant encore plus catégoriquement de contribuer à la défense commune du monde libre.

— Ou bien vous voterez pour l'un des Candidats du Front Démocratique.

Celui-ci, face à la menace d'un régime d'autorité, s'est constitué pour défendre les libertés essentielles, si chères à tous les Français, et pour promouvoir une forme de Démocratie plus jeune, adaptée aux nécessités du monde moderne. Il n'est pas hostile à la personne du Général de Gaulle et n'entend nullement s'opposer systématiquement à lui. En votant pour le Front Démocratique, *vous n'aurez plus à redouter l'instabilité ministérielle de la IVe République :*

Car la Constitution de 1958, qui régit toujours notre vie politique, écarte, par le mécanisme de la dissolution de l'Assemblée, le risque de crises artificiellement provoquées. En votant pour lui, *vous voterez pour un programme d'action politique cohérent et réaliste.* Les quatre Partis qui constituent le Front Démocratique se sont mis d'accord, en effet, sur le programme suivant (que tous les journaux ont publié) et qu'ils s'engagent à exécuter :

1° Dans le domaine des Institutions et des Libertés : application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs, respect de la légalité républicaine, de l'indépendance de la justice, etc.



(PHOTO L. BONHOMME)

Henry FANGUIAIRE

2° Dans le domaine économique et social : expansion dans la stabilité grâce à un plan économique et social démocratiquement établi, expansion économique régionale, réforme de l'enseignement, etc.

3° Fidélité à l'Europe et à l'Alliance Atlantique.

— Enfin, parmi les Candidats du Front Démocratique, vous voterez pour le Candidat du Centre des Indépendants et Paysans.

Ce groupe, que je représente dans votre Circonscription, a toujours soutenu, au risque d'être impopulaire, des thèses simples, raisonnables, excluant toute Démagogie. C'est en effet **le Président PINAY** qui a défendu depuis toujours la cause de l'Europe et de l'Alliance Atlantique. C'est le Président Pinay qui, lors du déchaînement des passions de ces derniers mois, des attentats et des assassinats, a élevé la protestation de la raison et du cœur. *C'est le Président Pinay enfin qui, en assurant le premier la stabilité du franc, a prouvé que les conquêtes sociales les plus hardies ne peuvent être poursuivies et préservées que dans une économie prospère.*

Les Ministres Indépendants qui se sont succédé depuis quatre ans à la tête de l'économie nationale ont été, plus que quiconque, à l'origine de ce « Miracle français », comme on dit à l'étranger, qui a permis les dernières mesures sociales (augmentation des Allocations familiales - relèvement du S.M.I.G. et du S.M.A.G., etc.) prises par l'actuel Ministre Indépendant de l'Economie, mais que l'U.N.R. a l'impudence de revendiquer pour sa propagande électorale.

Mais il faut aller plus loin.

Je songe tout particulièrement aux injustices criantes et intolérables, au soulagement des **grandes détresses :**

celle de l'Université qui manque de maîtres et de locaux ;
celle des mal-logés ;
celle des vieux, des petits rentiers et des économiquement faibles ;
celle des réfugiés d'Algérie qui ont des droits sur nous ;
celle de la France qui pleure la désunion de ses fils.

Adrien JUNCA

Professeur agrégé de l'Université,
Licencié en Philosophie,
Chargé de Cours à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines,
Membre du Comité Exécutif Régional du Mouvement Européen.

ELECTRICES, ELECTEURS,

J'ai accepté d'être aux côtés du Professeur A. JUNCA, parce que je pense que ses qualités morales et civiques, jointes à sa culture, le désignent plus particulièrement pour représenter notre circonscription et notamment Talence qui est appelée à être d'ici peu un Centre Universitaire important, dont nul mieux que lui ne saurait être le défenseur dynamique et compétent.

Henry FANGUIAIRE

Directeur honoraire
du Cabinet du Maire de Bordeaux,
Adjoint au Maire de Talence.

Vu : Les Candidats.

IMPRIMERIE J. PECHADE - BORDEAUX